

30 janvier 2007

07.103

Interpellation des groupes libéral-PPN et radical

Fiscalité et départs du canton

Lors du débat sur les comptes 2005, le Conseil d'Etat avait affirmé qu'il n'y avait pas d'exode fiscal dans notre canton. D'un point de vue purement sémantique, cela est peut-être vrai. Il n'y a peut-être pas de mouvement de masse, mais il y a un mouvement et cela inquiète les groupes libéral-PPN et radical.

Nous avons pu nous convaincre que les très hauts revenus ne sont peut-être pas les plus touchés par ce phénomène, en raison de leur attachement affectif, voire historique à notre canton. En revanche, les classes moyenne et moyenne-supérieure n'hésitent plus à s'en aller vers d'autres fiscaux, tout en maintenant souvent une activité principale ou une présence importante dans le canton. Sur le plan moral, cela est certes condamnable, mais sur le plan politique, nous ne pouvons qu'accepter le fait qu'il s'agisse de la réponse du berger à la bergère.

La fiscalité n'est vraisemblablement pas le seul facteur qui fasse partir nos citoyens ou retienne de nouveaux à venir s'installer. Nous pourrions encore mentionner le coût des assurances-maladies, celui de l'immobilier en forte croissance ainsi que les divers messages que les instances politiques ne manquent pas de donner à la population (contribution sur la fortune, interdictions en tous genres, etc.). Tout ceci fait que notre canton non seulement n'est pas attractif pour des habitants de l'extérieur qui souhaiteraient s'y établir mais qu'en plus cela a déjà suscité des départs. Le nier serait nier la réalité.

En l'état actuel, nous comprenons qu'il puisse être difficile d'agir sur le plan fiscal, compte tenu des impératifs budgétaires de notre canton.

Toutefois, nous souhaitons interpellier le Conseil d'Etat en lui demandant:

- S'il est conscient que la mauvaise image de notre canton sur le plan fiscal incite la population à s'établir à l'extérieur du canton tout en y gardant une activité professionnelle?
- S'il envisage de prendre des mesures (communication, décisions) afin de rassurer la population?
- Et si oui, quelles pistes a-t-il envisagées?

Signataires: Y. Botteron, O. Haussener, F. Monnier, Ch. Hostettler, V. Blétry-de Montmollin, V. Schweingruber Dupraz, B. Keller, J.-F. de Montmollin, T. Humair, J.-B. Wälti, Ph. Bauer, R. Comte, T. Perrin, Y. Fatton, C. Gueissaz, M.-A. Nardin, D. Cottier, D. Humbert-Droz, Ph. Haeberli, B. Zumsteg, J. Besancet, C. Blandenier.